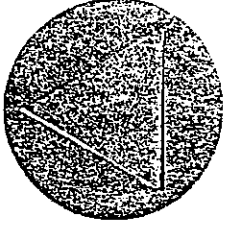


R. F.

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION DE LA SECURITE CIVILE



BREVET NATIONAL DE SECOURISTE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation,

Vu les procès-verbaux du jury d'examen en date du 25 FEVRIER 1985, déclarant que
M DEL CELLIER Christophe, né le 27 février 1962, a subi avec succès

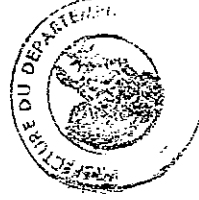
les épreuves exigées des candidats au Brevet National de Secouriste.

Délivre à M DEL CELLIER Christophe le présent brevet.

Fait à ALBI le 25 février 1985

Pour le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation,

Le Directeur départemental
de la Sécurité Civile



N° 85.81.0110


R. LAVOLLA